

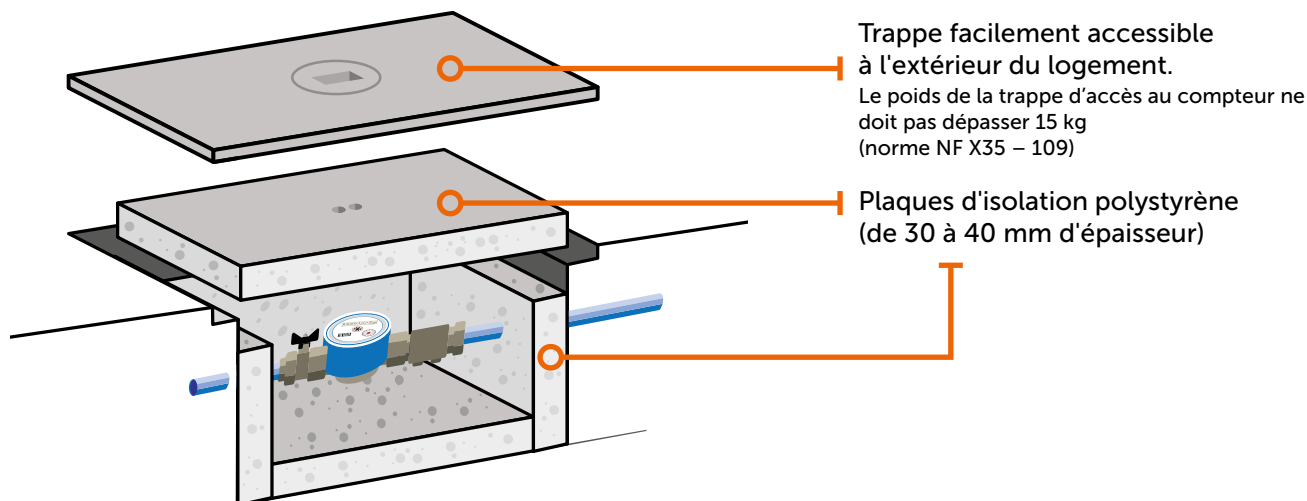


Bien que le compteur appartienne au service de l'eau, vous êtes responsable de son entretien en bon état de fonctionnement.

En cas de froid intense, votre compteur situé à l'extérieur risque de geler. Pensez à le protéger du froid. Il est sous votre responsabilité.

Les précautions à prendre :

- > Votre compteur **situé à l'extérieur** de votre habitation, **risque de geler en cas de froid intense**.
S'il se trouve dans un regard enterré **protégez-le en positionnant une plaque de polystyrène au-dessus**.
- > Votre compteur d'eau est placé à l'intérieur ?
Même si votre compteur semble mieux protégé à l'intérieur, qu'il soit dans la cave ou dans un garage, il n'est pas à l'abri du gel pour autant.
Protégez-le à l'aide d'une gaine en mousse isolante et veillez à éviter les courants d'air.
- > **Protégez aussi les tuyaux apparents de gaine en mousse isolante.**



Des précautions supplémentaires :

- > **Pendant les périodes de gel, videz vos canalisations** qui alimentent les robinets situés à l'extérieur.
- > En cas d'absence prolongée en période de froid, **ne coupez jamais complètement le chauffage**.
- > **En cas de fuite d'eau** sur votre installation privée, **fermez le robinet situé avant le compteur, et contactez un plombier**.

